

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

OCTOBRE 2020

Valdahon première commune labellisée « Espace sans Tabac » en Bourgogne-Franche-Comté !

La ville, soucieuse du bien-être et de la santé de ses concitoyens, vient de signer un arrêté municipal pour lutter contre le tabagisme. Valdahon est la première commune de la région Bourgogne-Franche-Comté à obtenir le label « Espace sans tabac », développé par la Ligue contre le cancer.

L'espace public visé par cette interdiction repose sur des lieux très fréquentés par les enfants : les abords des écoles, les aires de jeux et les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance. Par cette action, la ville souhaite « dénormaliser » l'usage de la cigarette. Fumer ne devrait pas être considéré comme un acte normal car le tabac n'est pas un produit commercial comme les autres. C'est pourquoi il est primordial de **changer les attitudes** face à la cigarette. « Dénormaliser », c'est aussi favoriser l'arrêt du tabac et prévenir l'entrée dans le tabagisme des plus jeunes. C'est permettre aussi à chacun d'évoluer dans un espace sans tabac pour la protection et la santé de tous. **Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains. La transmission, c'est bien. L'exemplarité, c'est mieux !** Les parents fumeurs ont 3 fois plus de risques de voir leurs enfants allumer leur première cigarette à l'âge de 11 ans. Donner le bon exemple, c'est le meilleur geste à faire pour espérer voir nos enfants adopter les bons comportements pour leur avenir.

En France, le tabac est responsable de plus de 78 000 morts par an.

Les lieux concernés par l'espace sans tabac à Valdahon : devant le collège Edgar Faure, devant les écoles maternelles Monnet et Lavoisier, devant les écoles élémentaires St-Exupéry et Lavoisier, devant l'accueil de loisirs et périscolaires et la Maison de l'Enfance ainsi que les aires de jeux de l'Église, des Malpommiers et Notre-Dame.



**ZÉRO TABAC
DEVANT LES
ÉCOLES**
À PARTIR DU
1^{ER} NOVEMBRE

Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

Quel honneur pour notre ville de recevoir ce précieux label de la ligue contre le cancer « Espace sans Tabac ». Devenir la première commune à l'obtenir en Bourgogne-Franche-Comté nous remplit de fierté. La lutte contre le tabagisme est un enjeu majeur de santé publique. Nous devons tous y contribuer et protéger nos enfants dès le plus jeune âge. Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour que cette interdiction soit maintenant appliquée devant tous les lieux concernés.

Désormais, une page de votre journal est entièrement dédiée à nos agents pour découvrir leur fonction. Le maire que je suis se doit d'être proche de ses collaborateurs et un entretien individuel auprès de chacune et chacun me permet de les connaître. Je constate déjà auprès de ceux rencontrés une grande motivation.

Nous saluons l'engagement de Sandrine Jouve et d'Émeline Gilliot qui ont décidé de nous quitter. Le combat qu'elles mènent pour l'environnement et la nature ne sera pas terminé. Nous continuerons à porter le message d'écologie et d'humanité auquel elles sont tant attachées. Bon vent à elles, nous leur souhaitons de retrouver pleine sérénité pour leurs futurs projets professionnels et personnels. Bienvenue à Agnès Marguet et Bernard Andrez qui les remplacent.

À l'occasion du dernier conseil municipal, c'est à Gaëlle Jobert, élue au poste de Maire-adjointe, que j'ai confié la délégation des affaires scolaires et de l'enfance. Elle possède toutes les compétences nécessaires et a toute ma confiance. D'autre part, j'ai conféré à Stéphane Lescure, déjà très impliqué dans la vie de quartier et le dispositif de sécurité « participation citoyenne » en lien avec la gendarmerie, la mission de l'environnement.

Sous la houlette de Salih Kurt, Maire-adjoint délégué aux finances, s'est tenue le 16 septembre dernier la première commission finances en ma présence et celle de tous les adjoints, des conseillers membres de la commission et de certains agents de la mairie. Quel dommage que la minorité ait choisi d'en être absente. Ces commissions sont pourtant très utiles et nécessaires car elles permettent de bien comprendre les mécanismes financiers complexes de la gestion d'une commune mais également d'évaluer les risques importants liés à la dette. Emprunter de l'argent pour investir dans l'avenir est une nécessité car il s'agit pour la plupart d'investissements répondant à des besoins précis, comme par exemple la santé, l'éducation, la culture, le sport, la sécurité ou bien encore l'environnement. En ces temps de crise, il faut agir avec responsabilité et rigueur afin d'éviter de laisser aux générations futures un trop lourd fardeau au simple prétexte que les taux d'emprunts actuels sont bas.

Je tiens à remercier Annie Mesnier, notre mémoire de Valdahon qui, en concertation avec Rachel Digard, adjointe à la commission patrimoine, elle aussi très impliquée, a assuré tous les mardis de l'été la visite de Valdahon en rappelant les sites historiques. Une commune se valorise par son histoire trop souvent oubliée. Le futur ne peut se construire sans connaître le passé. Je tiens à souligner son implication et sa passion pour notre commune. Encore merci Annie !

Notre commission culture a fait couler beaucoup d'encre quant à son absence du paysage au début de notre mandat. Mais il faut toujours se méfier de l'eau qui dort, car il en sort en général de grandes idées. La culture est pour nous essentielle et montre le dynamisme d'une

commune, elle est source d'attractivité et en est souvent la référence. Mais pour un beau projet, il faut le contenant. La chapelle Brachotte nous a menés à beaucoup de réflexion quant à son occupation. Avec le coût important de cet investissement, une solution devra vite être trouvée. Un bâtiment inoccupé se dégrade vite. La commission culture-sport qui s'est réunie le 5 octobre dernier travaille sur le projet de reconvertir cet espace en médiathèque.

Il s'agira de créer un lieu moderne, ouvert à tous et hyperconnecté, où une multitude de supports culturels seront disponibles. Écouter de la musique, lire le journal, consulter un ordinateur, emprunter des DVD et des livres, utiliser des liseuses, admirer des expositions, accueillir des auteurs et des conférenciers... Les médiathèques sont des endroits multigénérationnels, conviviaux et ouverts à tous.

Pour information, nous avons demandé un comptage sur la circulation rue de la Piscine et avenue du Général Burnez où il a été relevé des vitesses de 114 et 123 km/h dans les deux sens ! D'autres rues seront aussi à sécuriser selon vos témoignages. Notre plan de circulation, stationnement et végétalisation, dont la consultation a été lancée, tiendra compte de vos remarques et de ce cahier des charges de sécurité. Ce plan de réorganisation est notre priorité pour redimensionner ces routes et les réorganiser. Je vous demande un peu de patience car entre la décision que nous avons prise et la réalisation de ce projet (qui se fera par étapes), il pourra s'écouler 2 ans. Malheureusement la démonstration de cette dangerosité a encore été faite vendredi 25 septembre où une jeune fille de 9 ans a été renversée. Je souhaite à Auxane un bon rétablissement et j'appelle tous les conducteurs à la plus grande prudence. La vie peut basculer en un éclair !

Parmi nos projets de campagne, il y a la salle polyvalente pour laquelle une importante réflexion est entreprise. Choisir un bâtiment existant ou construire un bâtiment neuf ? Le coût n'est bien sûr pas le même. Nous explorons toutes les pistes et ce projet vous sera soumis en consultation citoyenne dès que nous aurons obtenu toutes les informations.

Je termine sur la note COVID et vous appelle au plus grand respect des règles sanitaires recommandées par Monsieur le Préfet. Vous l'avez sans doute remarqué, les manifestations s'annulent les unes après les autres. Cette crise nous oblige à la prudence et à éviter les rassemblements. Des décisions difficiles doivent être prises face à une situation sanitaire évoluant presque quotidiennement. D'ailleurs, le marché de Noël, organisé conjointement par les services de la ville et le comité des fêtes, n'aura sans doute pas lieu. D'autre part, la grande marche populaire d'« Octobre Rose » est d'ores et déjà annulée. En ce mois d'octobre, ayons une grande pensée pour ces personnes atteintes de cancer et qui luttent !



Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon

LA ROUTE, UN ESPACE DE TOUS LES DANGERS

À la demande de la ville, les services de l'État (Direction Départementale des Territoires) ont réalisé sur deux semaines (37 et 38) des comptages routiers sur la rue de la piscine et l'Avenue Burnez. Les résultats sont éloquentes puisque plus de 85 % des automobiles ne respectent pas la limitation de vitesse fixée à 50 km/heure (avec un dépassement entre 58 et 62 km/heure) mais, beaucoup plus grave, des vitesses records ont été enregistrées avec des pointes de 123 km/heure sur l'Avenue Burnez ou encore 114 km/heure sur la rue de la piscine. Il est fait appel au sens civique de chacun et à plus de prudence.

Sécurité routière : la vitesse est responsable de 26% des accidents mortels. La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant.

Un champ visuel réduit

Plus la vitesse augmente, plus le champ est réduit. À grande vitesse, il se limite à une vision centrale de la route.

Des risques d'accidents plus graves

Plus la vitesse est élevée, plus le choc est violent en cas d'accident et plus les conséquences sont graves. Tout choc frontal au-dessus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort ou des séquelles irréversibles pour tout passager, même ceinturé...

Une augmentation de la fatigue et du stress

Rouler vite fatigue, obligeant le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision. La vitesse induit un stress qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs importants d'accident.

Attention aux piétons

Les piétons représentent une part importante de la mortalité sur les routes. Le piéton est donc invité à rester vigilant et à ne pas prendre de risque inconscient, notamment en traversant la chaussée n'importe où sans s'assurer qu'il n'y a aucun danger.



TAILLE DES HAIES

Les riverains possédant des haies et buissons croissant le long de la voie publique sont tenus de les tailler et de les élaguer de manière à ce que les branches n'empiètent pas sur le domaine public, ne masquent ni l'éclairage public, ni la signalisation routière et n'envahissent pas les lignes des réseaux électriques ou de télécom. À noter que les végétaux ne doivent pas dépasser deux mètres de haut, et que cette hauteur est ramenée à un mètre au niveau des carrefours et des virages.

NUISANCES SONORES

CONCERNANT LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les occupants (...) doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont **AUTORISÉS** qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

CONCERNANT LES CHANTIERS

Les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont **INTERDITS** :

- tous les jours de la semaine de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30
- toute la journée des dimanches et jours fériés, à l'exception des interventions d'utilité publique en urgence (tels que les dépannages), qui dans ce cas devront être signalées à l'autorité municipale.



LES ATSEM

Tout naturellement associés au personnel de l'Éducation Nationale, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) sont recrutés et font partie du personnel de la commune. En tant que membre de l'équipe éducative, ces personnes sont toutefois placées sous le contrôle de la directrice de l'école.

La ville compte pour les deux écoles maternelles, 6 Atsem qui ont pour mission première d'accompagner, tout au long de la journée, les enfants dans leurs activités. Elles apportent une assistance technique et éducative à l'enseignant. Fortes de leur expérience depuis de nombreuses années, elles sont soudées et établissent des liens forts avec les enfants et les familles.



À L'ÉCOLE MATERNELLE MONNET
Sophie Jeune
Valérie Daval-Moreno
Noémie Rousseaux-Druot



À L'ÉCOLE MATERNELLE LAVOISIER
Catherine Laborie
(remplace actuellement Elisabeth Petey)
Corinne Mazzéo
Évelyne Béliard

Les tâches de l'Atsem sont très variées : habillage, déshabillage, lavage des mains, accompagnement aux toilettes, coucher à l'heure de la sieste... Elle écoute, console, câline et soigne les petits bobos. Elle aide l'enfant à son développement et à acquérir de l'autonomie. Le soutien qu'elle apporte aux enseignants est indispensable car elle prépare et range le matériel (peinture, pinceaux, papier...), anime parfois les jeux et les ateliers manuels en collaboration avec l'enseignant. Elle participe aussi à la décoration de la salle de classe, à la préparation des fêtes et aux sorties de groupe. L'Atsem travaille souvent au milieu des pleurs et des cris. Patience, pédagogie et sens du contact sont les qualités essentielles de nos Atsem.

Autre rôle important, et encore plus en cette période COVID, l'Atsem effectue tous les jours le nettoyage courant des équipements et des locaux, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- Maternelle Lavoisier : 5 enseignantes, 3 Atsem ; de la Petite Section (PS) à la Grande Section (GS) : 113 élèves.
- Maternelle Monnet : 5 enseignantes, 3 Atsem ; de la Petite Section (PS) à la Grande Section (GS) : 107 élèves.
- Élémentaire St-Exupéry : 14 enseignants du CP au CM2, 2 enseignants ULIS, 1 psychologue scolaire, 7 AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap), 250 élèves, 2 agents d'entretien.
- Élémentaire Lavoisier : 6 enseignants, 1 AESH, 121 élèves, 1 agent d'entretien.

Pour info, le collège Edgar Faure compte 682 élèves avec 25 classes de la 6ème à la 3ème.



OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE

Plus de 30 sacs de déchets (papiers, plastiques, canettes, mégots...) ont été collectés le vendredi 25 septembre lors de l'opération « Nettoyons la nature ». La municipalité a sollicité toutes les écoles de la Ville. Les directrices des écoles, maternelle Lavoisier et élémentaire St-Exupéry, ont répondu favorablement à l'invitation. Les élèves, les enseignants et les parents ont participé avec enthousiasme, malgré le froid et la pluie. Tous ont été ravis de participer à cette belle action, même si la météo n'a pas joué en leur faveur. Bravo à tous !

Ateliers écologiques à la bibliothèque municipale

Dans une démarche de zéro déchet, des rencontres régulières seront animées à la bibliothèque ; il y aura des échanges, des conseils, des démonstrations avec l'association Préval. Chaque atelier concernant les adultes débutera à 14h.

Samedi 31 octobre

Lors de cette séance, vous apprendrez à réaliser des charlottes pour saladiers naturellement couverts (bee wrap) grâce à des chutes de tissu et quelques astuces.

Samedi 21 novembre

« C'est du propre » ! Économiques, meilleurs pour la santé et l'environnement, produisant moins de déchets au quotidien... Toutes les raisons sont bonnes pour fabriquer ses produits ménagers.

Pour l'organisation, inscription obligatoire au 03 81 26 04 12. Masque obligatoire.

RÉNOVATION DU ROND-POINT

En novembre, le service des espaces verts de la ville va rénover le rond-point du Gros Chêne pour embellir l'entrée de ville. Pot de fleur couché faisant naître une cascade de plantes graminées (résistant mieux à la chaleur), rocaille et vivaces composeront l'embellissement floral du carrefour. La rénovation du logo de la ville interviendra plus tard.





REMISE DE KÉPIS AUX JEUNES ENGAGÉS

Le centre de formation initiale des militaires (CFIM), stationné au camp, a procédé à la remise des képis, aux jeunes engagés des sections du contingent de juin, le mercredi 2 septembre dernier. Cette cérémonie, qui n'a pas pu être organisée au centre de Valdahon en raison des contraintes sanitaires, s'est déroulée autour de l'église de la Villedieu au camp. Elle a eu pour parrain, le Maréchal des logis Wilfried Pingaud, du 68^e régiment d'Artillerie d'Afrique, décédé le 6 mars 2013 au Mali. Présidée par le Général Pierre-Yves Rondeau, commandant la 7^e Brigade Blindée, elle réunissait plus de 200 militaires engagés.

De retour dans leurs régiments d'appartenance, ces jeunes poursuivront leurs activités. Nous leur souhaitons une bonne continuation !

POINT SUR LES TRAVAUX

- Élagage pour éliminer les bois morts, allègement des houppiers et abattage des arbres fragilisés sur les rues des Faulx, de la Lièze et Maulbronn.
- Réseaux humides. Investigation sur le réseau des eaux usées : appareillage de mesure de débit de la canalisation sur la rue Brachotte.
- Curage des ouvrages de collecte (regards à grille) pour améliorer le réseau pluvial des rues du Vallon et des Chasaux.
- Pose de candélabres dans le lotissement du Vallon St-Michel.

LE BILLET DE LA MINORITÉ

Dans le point sur les finances du dernier bulletin municipal d'information, les explications ambiguës et confuses de l'adjoint délégué aux finances remettent en cause de manière insidieuse la bonne gestion financière de l'équipe précédente menée par Gérard LIMAT.

À ce jour aucun document officiel émanant des autorités de contrôle des comptes publics ne permet de douter un seul instant de la bonne gestion financière passée de la commune.

On peut se poser la question de savoir pourquoi la nouvelle équipe n'a pas proposé le vote d'un budget supplémentaire comme elle en avait la possibilité ?

Ne pas recourir à l'emprunt dans une période très favorable avec des taux très bas est révélateur d'un manque de compréhension de cette équipe à développer un programme d'investissement cohérent à court et moyen termes tant les promesses faites lors de la campagne étaient électoralistes.

Le résultat déficitaire d'investissement ne tient pas compte de l'emprunt de 1 000 000 € voté en 2019 et encaissé en janvier 2020 et des subventions en reste à réaliser, pour une somme de 780 844 €.

Le budget 2020 était ambitieux, oui, mais avec une très bonne maîtrise des finances de la ville.

En ces temps difficiles dus au Covid-19, nous devons à travers nos investissements soutenir nos entreprises et, de ce fait, nos emplois locaux..

Groupe « Une ambition vers l'avenir » :

Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Gérard FAIVRE, Annie PONÇOT, Éric GIRAUD

BIENVENUE AUX NOUVEAUX

• **Jean-Paul Patton**, artisan mécanicien agricole, se charge de vos réparations, et de l'entretien de vos machines agricoles. Tél. 06 79 97 05 53

• Changement de propriétaire. Les chaussures Barrant au 20 rue la gare ont laissé place à une nouvelle boutique de chaussures pour hommes, femmes et enfants. **Val'Boutic** a ouvert le 6 octobre. Isabelle Bourgon-Driot vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h45 et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Tél. 03 81 56 43 03

• **Magalie Beckert**, praticienne énergétique et praticienne hypnose ericksonienne, vous reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi au 3 rue des Âges du Four. Tél. 06 46 86 80 51

LES VESTIAIRES DU COMPLEXE SPORTIF

Après un montage du dossier administratif complexe, les travaux préparatoires des vestiaires (terrassement...) ont débuté en octobre 2019 et le choix s'est porté à l'époque sur la création d'un bâtiment modulaire posé dans le prolongement de la tribune actuelle.

Ce nouveau bâtiment, d'une surface totale de 260 m², est constitué, entre autres, de 4 vestiaires, des locaux pour le corps arbitral, d'une infirmerie, ainsi que de sanitaires.

Ce sont 10 modules qui ont été assemblés en novembre 2019. Après l'aménagement intérieur, les vestiaires ont été ouverts en mai 2020. Ce nouvel équipement a coûté 605 050,75 €. Après avoir perçu différentes subventions (Conseil Départemental, Région, FFF), la ville a financé 421 050,75 €.

Désormais, deux associations en bénéficient, le Football Club Valdahon-Vercel et le Club de Football Vétérans. À l'origine du projet, conduit par la municipalité de l'époque, la mise aux normes demandée par la Fédération Française de Football afin que l'équipe fanion puisse évoluer en Nationale 3.

NOTRE
PATRIMOINE
À LA LOUPE...

L'AVENIR DU DAHON, UNE ASSOCIATION EN PLEINE RECONSTRUCTION

L'Avenir du Dahon, qui propose l'activité gymnastique pour les enfants, a été créé en septembre 1991 par Claude Henriot et sa famille. Celui-ci a fait vivre et prospérer l'association pendant de nombreuses années. Le club, affilié à la FSCF (fédération sportive et culturelle de France), rencontre depuis quelques années des difficultés dans le renouvellement de ses bénévoles pour encadrer les différentes sections. En 2019, le club doit faire face à l'absence de président et la disparition d'un pilier de l'association, Nicole Curty.

En juin 2019, Hélène Vallet a repris avec volonté la présidence de l'association, un club qu'elle connaît bien. Celui-ci compte actuellement une centaine de licenciés, participe aux compétitions aux niveaux départemental et régional. Cette saison, l'Avenir du Dahon va organiser une compétition de gymnastique féminine et masculine les 8 et 9 mai 2021 au gymnase Pierre Nicot de Valdahon.

Le bureau souhaite mettre en place de nouveaux projets pour cette rentrée sportive et pour les années à venir. D'ailleurs, le club est toujours à la recherche de bénévoles, d'encadrants et de juges, alors n'hésitez pas à contacter les membres du bureau.

Activités de l'association :

- L'éveil pour les enfants de 2 à 5 ans.
- la gymnastique féminine de 6 ans à l'âge adulte
- la gymnastique masculine de 6 ans à l'âge adulte.

Bureau du Club

Hélène Vallet, présidente
Sabrina Conrad-Henriot, vice-présidente
Marlyse Curty, trésorière
Marguerite Perrey secrétaire

ADRESSE ET CONTACT

Gymnase Pierre Nicot
Rue de l'Hôtel de Ville.
CONTACT : Hélène au 06 48 14 54 27
ou par courriel helenevallet@laposte.net



Zoom associatif

SUCCÈS DES ARTS'SCÈNE



L'équipe de bénévoles qui compose l'association des Arts'Scène, créée en 2013, partage un loisir commun, le théâtre amateur. Cette passion du théâtre les entraîne chaque année à participer à près de 32 répétitions, 4 journées de générales (répétitions avec décor) et 9 représentations publiques : 2 à Valdahon (en projet deux de plus) et le reste aux alentours (Orchamps-Vennes, Pontarlier, Pierrefontaine-les-Varans et Besançon). Le souhait de la troupe est de donner du plaisir au public. Objectif largement atteint car les Arts'Scène jouent depuis quelques années à guichet fermé ! Nos artistes locaux sont également généreux puisqu'une partie des recettes sont offertes à des associations caritatives.

L'association est constituée de personnalités et d'âges différents (de 23 à plus de 70 ans) dont 14 membres adhérents (acteurs, souffleurs, maquilleuse/coiffeuse, technicienne son) et plusieurs bénévoles. Tous participent aux différentes tâches confiées lors des représentations.

Une équipe décors : Dominique et Pierre Girard les réalisent, accompagnés de Patrick Marchevet pour la logistique. Le choix de la pièce se fait avec un petit comité de lecteurs et la mise en scène est assurée par Martine Guinchard, la présidente. Tout est approuvé par l'ensemble de l'équipe.

Depuis leur première comédie « Star en campagne » jouée en 2014, les Arts Scène ont proposé tous les ans une nouvelle pièce mais, pour 2021, les conditions sanitaires les obligent à ne pas jouer ; à regret, ils ont fait le choix de la prudence et de la sérénité.

Membres du bureau

Martine Guinchard, présidente
Patrick Marchevet, vice-président
Ludovic Grosselin, secrétaire et
Dominique Girard, secrétaire-adjointe
Séverine Silvant, trésorière et Agnès Sapolin, trésorière-adjointe

CONTACTS

03 81 63 04 59 Martine Guinchard, Présidente
ou 03 81 56 24 49 Patrick Marchevet, Vice-président
ou : les_arts_scene@outlook.fr



Agenda

SAMEDI 17 OCTOBRE ET SAMEDI 31 OCTOBRE

Heure du conte à la bibliothèque municipale à 10h30

Venez écouter des histoires et partez dans l'imaginaire des contes et des comptines... Le contexte sanitaire nécessitant de réduire le nombre de participants, cette séance sera proposée une 2^e fois le **samedi 31 octobre**.

Public : enfants de 3 à 7 ans, inscription et masque obligatoires.

MERCREDI 28 OCTOBRE

Ciné-goûter avec l'ADMR à 14h30 au cinéma-pax pour les plus de 60 ans - 5€ tout compris. Projection du film « Les véto ». Inscription au 03 81 56 22 44 - Masque obligatoire.

SAMEDI 31 OCTOBRE

À la bibliothèque municipale, à 14h, **atelier écologique**, avec l'association Préval. Lors de cette séance, vous apprendrez à réaliser des charlottes pour saladiers naturellement couverts (bee wrap) grâce à des chutes de tissu et quelques astuces.

Public : adultes, inscription au 03 81 26 04 12 et masque obligatoires.

MARDI 10 NOVEMBRE

Assemblée Générale de l'Amicale des Pêcheurs de l'Étang de la Lièze (APEL) à 19h45 à l'Espace Ménétrier.

JEUDI 12 NOVEMBRE

• **Foire** mensuelle.

• **Collecte de sang** à l'Espace Ménétrier de 16h à 19h30.

OCTOBRE ROSE

En raison de la situation sanitaire, les manifestations organisées au profit d'Octobre Rose, pour sensibiliser les femmes sur la nécessité du dépistage du cancer du sein, sont malheureusement annulées. Mais la ville souhaite malgré tout mobiliser.

Pour information, le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez les femmes. Chaque année en France, 54000 nouveaux cas sont détectés et près de 12000 femmes en décèdent.

Le dépistage du cancer du sein repose sur une mammographie (examen radiologique), associée à un examen clinique des seins. Ainsi, le centre de coordination pour le dépistage des cancers adresse un courrier tous les deux ans à près de 160 000 femmes âgées de 50 ans et plus, les invitant à réaliser un dépistage du cancer du sein.

Le CCAS de Valdahon vous invite également à apporter votre soutien par des dons à l'association **Onco Doubs** (siège social à Orchamps-Vennes) qui s'est fixée pour mission d'apporter gracieusement à travers des soins réconfort, bien-être et espérance aux personnes confrontées à la chimiothérapie. Pendant le mois d'octobre, une vingtaine de commerçants de Valdahon se mobilisent pour soutenir Oncodoubs. Une urne est disponible dans ces commerces et un nœud rose est offert pour chaque participation.

Renseignements au 06 82 49 92 40 ou 06 87 24 71 24.

CONTACT :

Onco Doubs – 3 rue Gabriel Saury – 25390 Orchamps-Vennes.



LA MAIRIE DE VALDAHON RECRUTE

Pour participer au recensement de la population qui se tiendra du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2021, la mairie recherche dix agent(e)s vacataires. L'agent(e) recenseur doit avoir une grande disponibilité en fin d'après-midi et début de soirée, ainsi que le samedi, et disposer d'aptitudes relationnelles. Il (elle) est par ailleurs soumis(e) à la stricte confidentialité des données individuelles collectées. **Candidature à envoyer à la Mairie de Valdahon avant le 15 novembre à l'adresse mail mairie@valdahon.com.**



WILLKOMMEN / BIENVENUE

Le Comité de jumelage Valdahon-Maulbronn aurait dû fêter cette année en septembre ses 30 ans d'existence. Mais Covid oblige, aucune manifestation n'a pu être organisée.

À la tête de ce comité, Michel Parrenin tout récemment réélu, souhaite proposer, si la situation sanitaire le permet, un voyage culturel, en commun avec Maulbronn, les 4,5 et 6 juin 2021 avec au programme la visite de l'Abbaye de Cîteaux (maison mère des moines cisterciens qui ont construit l'Abbaye de Maulbronn au XII^e siècle) ainsi que celle de Guédelon (chantier médiéval et véritable démonstration des méthodes de construction au Moyen-Âge).

À noter que les réunions « Stammtisch », discussions en langue allemande ont repris le 12 octobre et se tiendront tous les 2^e lundis du mois à partir de 20h à l'Espace Ménétrier.

Les membres du comité accueilleront les personnes qui souhaiteraient apprendre l'allemand ou le perfectionner (entrée gratuite).

CONTACT : Michel Parrenin – Tél. 03 81 56 33 03



INFOS PERTURBATIONS

- Des travaux importants de modernisation sur la ligne SNCF des Horlogers (Besançon-La Chaux de Fonds) ont débuté. Cette opération va se dérouler en deux étapes :
 - *Jusqu'au 11 décembre 2020 : des travaux préparatoires ont lieu de nuit, du lundi au vendredi de 22h à 6h (approvisionnement de 58 km de rails et de traverses, débroussaillage des voies, aménagement de la base des travaux à Valdahon).*
 - *Du 1^{er} mars au 31 octobre 2021 : les travaux principaux vont entraîner la COUPURE complète des circulations de la ligne.*
- Une séance de **tir de mortiers** se déroulera sur le champ de tir (AR01) qui s'étend jusqu'aux limites du camp militaire le jeudi 22 octobre de 12h à 20h. L'accès au camp sera donc interdit à tous les usagers habituels pendant cette journée de tir.